

Un vaste établissement chasséen aux Queyriaux (Cournon-d'Auvergne, Puy-de-Dôme)

Carine MULLER-PELLETIER et Cathy GEORJON,

avec la collaboration de Philippe ALIX, Jean-François PASTY et David PELLETIER

LE GISEMENT des Queyriaux a fait l'objet d'une fouille préventive par une équipe de l'INRAP entre août 2010 et octobre 2011. Le lieu-dit « Les Queyriaux », localisé sur le plateau de la Ribeyre, constitue un emplacement favorable à l'implantation humaine. La fouille, conduite sur 28 000 m², a permis d'exhumer les vestiges stratifiés d'une occupation humaine discontinuée depuis le Néolithique (5200 av. n. è.) jusqu'à la période gallo-romaine (III^e siècle de n. è.). La présence de sols d'occupation denses et structurés remarquablement conservés du Chasséen récent (3900-3700 av. n. è.) et du Bronze moyen (1600-1500 av. n. è.) a justifié le classement du site comme découverte d'importance exceptionnelle. Les études concernant les niveaux du Chasséen récent débutent ; nous nous limiterons donc à l'exposé des principales tendances qui ressortent aujourd'hui.

Contexte sédimentaire, stratigraphique et taphonomique

Le substrat est constitué par des alluvions anciennes de l'Allier formant une terrasse subaffleurante à l'est, recouverte partout ailleurs par des formations argilo-calcaires des bas versants dérivées du substrat marneux et calcaire oligocène. La sédimentation postérieure, qui renferme les différentes occupations humaines pré- et protohistoriques, est composée de colluvions limono-argileuses, les « sols bruns », définies par des horizons peu différenciés. L'étude géomorphologique préliminaire (B. Moulin) démontre que la sédimentation s'est formée par accretion, suivant une évolution lente et continue, et que le site a échappé aux crises érosives majeures connues localement. En dehors de deux zones circonscrites, le site a bénéficié de conditions idéales pour la préservation des sols d'occupation.

Densité et nature des vestiges

Les vestiges peuvent être répartis en trois ensembles :

- des secteurs de sols d'occupation denses et structurés, riches en vestiges matériels posés à plat (céramique, industries lithique et osseuse, macro-outillage, faune, etc : fig. 1) et en structures. Différents pôles ont été repérés (fig. 2 : secteurs 2A, 2D, 2F, 2G, 3A, 3B, 3D). Ces sols sont définis en planimétrie par des structures évidentes (foyers, radiers de galets, calages, etc.) et des éléments structurels aux limites plus diffuses, telles des concentrations en témoins (pierres et mobiliers) ou a contrario des zones plus clairsemées. Ils sont connectés à un grand nombre de structures en creux (fosses, trous de poteaux dessinant des plans de bâtiments, trous de piquets

alignés caractéristiques de palissades, sépultures, fossés) souvent riches en mobiliers ou en témoins fonctionnels ;

- des secteurs riches en structures en creux dont les sols associés sont plus clairsemés et peu structurés. Le caractère plus épars de ces sols d'occupation semble traduire des manifestations d'ordre fonctionnel plutôt que des phénomènes taphonomiques. En effet, il semble que dans ces secteurs, les activités humaines aient été cantonnées à l'intérieur des structures en creux, sans association avec d'autres activités périphériques ou d'autres aménagements, et sans production de déchets ;

- des secteurs riches en structures en creux mais dont les sols d'occupation associés ont été détruits par des processus post-dépositionnels d'origine naturelle et/ou anthropique.

Une stratégie adaptée au potentiel scientifique du site

Régionalement, les sites du Chasséen récent sont nombreux ; parfois très vastes, ils ont fait l'objet de fouilles de grande ampleur. Sur la plupart d'entre eux, la présence des sols d'occupation était attestée. Cependant, dans certains cas, les sols n'ont pas été traités, les efforts ayant porté sur de grands décapages permettant de visualiser la répartition spatiale des structures en creux uniquement ; dans d'autres cas, plus rares, les sols n'ont pu être appréhendés que sur des surfaces restreintes, faute de moyens. Aux Queyriaux, la demande de classement comme découverte exceptionnelle a été envisagée dans l'optique d'obtenir, pour la première fois, les moyens nécessaires à l'exploitation des sols d'occupation sur de vastes étendues. Le site offre en outre une occasion rare de pouvoir connecter les aménagements enterrés aux sols de circulation jonchés des vestiges, qui révèlent une plus large palette des activités humaines. L'association de ces deux sources d'information complémentaires permet d'envisager une reconstitution paléthnographique plus fidèle de la vie quotidienne des habitants.

Le potentiel cognitif du site a impliqué l'élaboration d'une méthodologie de fouille adaptée à son exploitation scientifique. L'occupation du Chasséen récent s'étendait sur la totalité de l'emprise. Le site permet donc de disposer d'une vision planimétrique suffisamment large pour envisager une approche spatiale et fonctionnelle pertinente. Les orientations stratégiques ont été déterminées par le choix de privilégier cette double approche.

À l'issue de phases de test manuel à l'échelle de l'emprise, sept grands secteurs de fouille planimétrique (de 65 à 340 m²), correspondant aux pôles de niveaux de sols denses et structurés, ont été sélectionnés (fig. 2) ; d'une



Fig. 1 – Détail du niveau de sol du Néolithique moyen chasséen (secteur 3B) avec le mobilier posé à plat (cliché P. Alix, INRAP).

part car leur répartition permettait de balayer largement la superficie de l'emprise, et d'autre part car les cortèges de vestiges qu'ils renfermaient témoignaient d'activités différentes (de production, de consommation et de rejet). Il s'agissait en effet de favoriser les comparaisons entre ces différents secteurs d'activité pour appréhender leur complémentarité et éventuellement la spécialisation des espaces. Au total, 2 000 m² de sols denses ont été fouillés manuellement (avec tamisage systématique à l'eau des sédiments enlevés), et les 4 000 structures recensées sur le site ont été traitées exhaustivement.

En complément de l'approche planimétrique, pour maîtriser le dégagement des sols d'occupation des Queyriaux au sein de l'épais « paquet » homogène formé par les sols bruns, il était nécessaire de développer une approche stratigraphique qui permettait de déceler ces sols dans les coupes. Le croisement de ces deux visions, verticale et horizontale, s'est fait selon un mouvement de va-et-vient assurant un contrôle permanent de l'une sur l'autre.

Premiers éléments d'analyse spatiale et fonctionnelle

La répartition spatiale des vestiges fait ressortir des pôles de densité très importante qui scandent l'espace et attestent une structuration forte de l'occupation. Celle-ci se caractérise par des secteurs d'activités variées, bien distincts fonctionnellement et bien délimités. D'après les premiers éléments en notre possession, l'organisation de l'occupation chasséenne pourrait être définie par une zone centrale marquée par la présence de bâtiments, autour de laquelle gravitent des espaces périphériques spécialisés dans certains types d'activités et complémentaires. Au sein de ces espaces, les assemblages de vestiges présentent une forte variabilité, à la fois dans les types de mobilier et dans les types de structures en présence, mais également dans leur représentativité quantitative à l'intérieur de chaque ensemble. Ainsi, de nombreuses

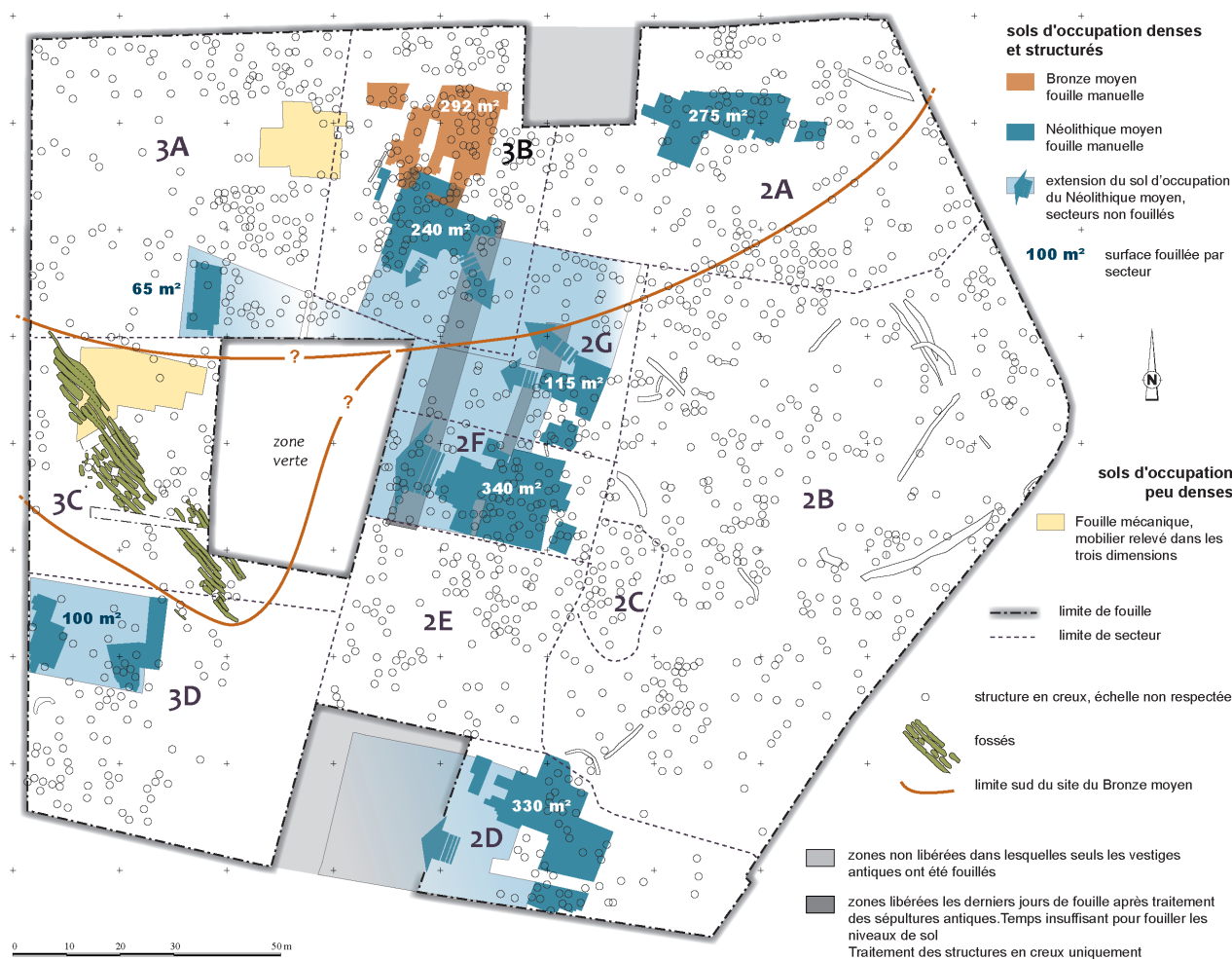


Fig. 2 – Plan des vestiges du Chasséen récent et du Bronze moyen. Localisation des secteurs de fouille manuelle (topographie P. Combes ; infographie C. Muller-Pelletier, INRAP).

combinaisons différentes associant mobilier et structures ressortent. On rencontre :

- un secteur (2A) au sol d'occupation riche en restes fauniques, en céramique (dont de grands vases de stockage), en fragments d'éléments de mouture et en silex taillé, associés à de nombreuses grandes fosses de stockage qui ont évolué en fosses de rejet et à quelques grands foyers circulaires à pierres chauffées ;

- un secteur (2F) au sol très riche en céramique, en faune, en industrie lithique, en matériel de mouture et en macro-outillage (bouchardes, percuteurs et galets retouchés), associés à de très nombreux foyers circulaires à pierres chauffées de taille variable, à des trous de poteaux dessinant des axes qui pourraient correspondre à des plans de bâtiments quadrangulaires, à une palissade associée à un effet de paroi, et à un très petit nombre de fosses. La céramique et la faune y sont extrêmement fragmentées ;

- un secteur très dense en grandes fosses au remplissage stratifié, alternant des lits détritiques, riches en vestiges et en témoins de combustion en position secondaire, et des niveaux stériles (dépôt volontaire de recouvrement ?). Ces fosses ont été, semble-t-il, d'abord utilisées

pour le stockage puis recyclées en fosses de rejet. Le sol environnant est pauvre en mobilier ;

- un secteur (2D) où le sol est très riche en restes de faune, en céramique, en fragments d'outils de mouture et de percussion, en industrie osseuse et en industrie lithique ; ce mobilier est associé à de grands radiers quadrangulaires soigneusement aménagés avec des galets posés à plat, à quelques foyers circulaires à galets chauffés, à un four à couverture en dôme d'argile et à un petit nombre de fosses ;

- un secteur (3B) au sol très riche en silex taillé, en céramique et en faune, associés à quelques grandes fosses et à deux petits foyers circulaires à pierres chauffées.

Ces quelques exemples, puisés parmi la grande diversité de ceux rencontrés sur le site, illustrent la variabilité spatiale.

Concernant la céramique, sur l'ensemble du corpus collecté lors du dégagement des sols, il ressort une homogénéité des associations de caractères typologiques garantissant la contemporanéité des différents secteurs à l'échelle de l'emprise. L'analyse préliminaire des secteurs 2D et 3B atteste la présence de zones localisées de

remontages qui ne se calquent pas systématiquement sur les structures en creux sous-jacentes. D'autre part, l'indice de fragmentation des éléments est différent entre ces deux secteurs : il est plus faible en 3B. Enfin, l'examen des différents types de récipients fait ressortir une réparation inégale des formes : les disques et les coupes en calotte sont mieux représentés en 2D, tandis que ce sont les marmites, les jarres et les coupes carénées qui ressortent en 3B. Ces éléments pourraient se rapporter à des activités différentes, laissant présager des avancées sur la question de la fonctionnalité des vases.

L'expertise préliminaire de l'industrie lithique met en évidence une gestion différentielle des matières premières en fonction de leur origine géographique. Des schémas opératoires spécifiques leur sont ainsi associés d'un secteur à l'autre. Les silex tertiaires locaux sont préférentiellement utilisés pour le débitage d'éclats, à l'exception du secteur 3B dans lequel une variété est exploitée pour un débitage dont l'objectif est la production de microlamelles étroites (3 à 7 mm) obtenues par pression ; dans les secteurs 2D, 3D et 2F, les silex bédouliens de la vallée du Rhône sont destinés à une production lamellaire classique de grande qualité réalisée à la pression ; les silex du Turonien inférieur du Berry sont transformés exclusivement en outils domestiques et cynégétiques. De la même manière, les types d'outils ne sont pas présents de manière uniforme au sein de chacun des secteurs. Très faiblement représentés en 3B, ils sont nombreux et variés en 2B et 2D (outils du fonds commun et armatures). L'ensemble de ces observations illustre les distinctions fonctionnelles des espaces.

Perspectives

Ces premières observations nous permettent d'envisager la reconnaissance d'un grand nombre des activités pratiquées au sein de chacun des secteurs, de manière à caractériser ceux-ci du point de vue fonctionnel. Nous pensons également pouvoir accéder à la question de la spécialisation : elle est en effet déjà manifeste dans un des secteurs où un lieu de production a été identifié (atelier de taille de microlamelles).

En ouvrant l'analyse spatiale à l'échelle du site, les premiers éléments permettent d'attester la variabilité fonctionnelle entre les secteurs. À terme, il sera possible de discuter de l'organisation de l'habitat, de sa complexité et de la complémentarité des espaces qui le composent. Par ailleurs, nous pensons qu'il sera possible d'identifier des espaces réservés à la sphère domestique (habitations ?) et d'autres dédiés à des activités plus col-

lectives et communautaires (traitement des ressources alimentaires).

Ainsi, l'étude intra-secteurs devrait nous permettre d'approfondir les connaissances sur certaines des composantes du Chasséen récent, sur les différents sous-systèmes techniques, ainsi que sur certains aspects économiques et écologiques. La confrontation des différents secteurs permettra d'aborder les pratiques et l'organisation socioculturelle et économique de la communauté villageoise.

Cette vision large de l'organisation spatiale d'un ensemble cohérent du point de vue formel et fonctionnel devrait enrichir les connaissances sur les établissements villageois du Néolithique moyen en contexte terrestre.

La réflexion pourra s'inscrire dans un cadre géographique plus large : le territoire d'exploitation. Par exemple, la provenance des matières premières siliceuses met déjà en lumière des parcours d'approvisionnement distincts qui traduisent des réseaux d'échanges avec des communautés appartenant à des sphères géoculturelles multiples (Chasséen méridional et Chasséen septentrional). Les comparaisons régionales avec les nombreux sites contemporains déjà connus alimenteront la discussion sur le statut des sites, les modalités d'occupation du territoire, et sur les modèles esquissés aujourd'hui qui mettent en avant un maillage complexe d'espaces diversifiés, spécialisés et complémentaires.

Carine MULLER-PELLETIER

UMR 5608 « TRACES »

INRAP Clermont-Ferrand

carine.muller-pelletier@inrap.fr

Cathy GEORJON

UMR 5608 « TRACES »

INRAP Clermont-Ferrand

catherine.georjon@inrap.fr

Philippe ALIX

INRAP Bron

alix-philippe@club-internet.fr

Jean-François PASTY

UMR 7269 « LAMPEA »

INRAP Clermont-Ferrand

jean-francois.pasty@inrap.fr

David PELLETIER

INRAP Clermont-Ferrand

david.pelletier@inrap.fr